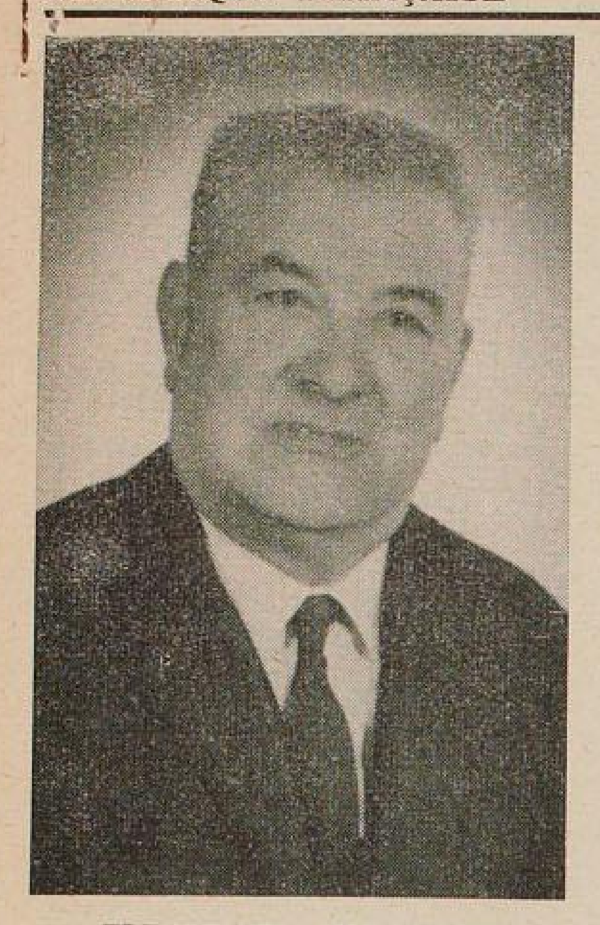
REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE L'YONNE



ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 MARS 1967

Circonscription de SENS-JOIGNY

Gaston PERROT

Minotier

Député Sortant - Maire de Sens

Candidat Ve RÉPUBLIQUE

ELECTRICES, ELECTEURS,

Le 5 mars prochain, vous allez désigner vos représentants à l'Assemblée Nationale.

Ces élections ont pour notre Pays une importance considérable.

Allez-vous affirmer la continuité de nos institutions, assurer la stabilité du Pays et confirmer l'efficacité de la politique du Gouvernement pour la paix, l'indépendance et le progrès ? (*Général de GAULLE - Conférence de Presse du 28 octobre 1966*).

Ou bien, hélas, allons-nous revoir la crise chronique des Pouvoirs Publics, les jeux stériles des vieux partis, et l'impuissance où ils avaient enfoui la France ?

C'est à vous d'en décider.

Dans la circonscription, se présentent à vos suffrages différents candidats, que, comme en 1958 et en 1962, je m'abstiendrai d'attaquer.

A part la grande réunion du 14 février avec Monsieur POMPIDOU, Premier Ministre, je ne tiendra aucune réunion.

Ma campagne avec les seuls documents légaux se fera sur l'objectivité et les faits, sans animosité personnelle.

J'observerai seulement que si les Partis de mes concurrents paraissent d'accord, c'est sur un seul point : abattre de GAULLE et renverser le Gouvernement.

Accord négatif qui, une fois de plus, prouve que nos adversaires n'ont rien appris ni rien oublié.

D'accord pour détruire, ils sont incapables d'être d'accord pour construire.

Face à ce conglomérat de passions destructrices, une majorité cohérente, positive et réalisatrice se soumet à votre jugement.

Je m'honore de faire partie depuis 1958 de cette majorité, avec mes convictions profondes que vous connaissez, sur lesquelles vous m'avez élu et réélu, et que vous avez suivies en 1962 (Référendum Constitutionnel) et en 1965 (Election Présidentielle).

Fort de la conscience que j'ai d'avoir rempli mes obligations de Député, à l'Assemblée Nationale comme dans la Circonscription, et avec le sentiment du Devoir qui n'a cessé d'être ma ligne de conduite, je suis candidat au renouvellement du mandat qu'en 1958 et en 1962, vous m'avez fait l'honneur de me conférer.

NATIONALEMENT, j'ai rempli les engagements pris envers vous. Je m'étais en 1962, « engagé à travailler dans le sens du soutien le plus total de l'action nationale de redressement de la France entreprise depuis 1958 par le Gal de GAULLE et à y contribuer par mes votes et par mes actes ».

Au cours de la Législature qui se termine, je n'ai pas failli à cette promesse et ma participation à la majorité a été heureuse pour la France et pour la Circonscription, ainsi que le démontrera le bilan que je vais dresser.

LOCALEMENT, j'ai également rempli toutes mes obligations de Député, avec conscience, avec foi, avec honnêteté.

Des milliers de lettres sont là pour en attester. J'ai toujours accueilli tous ceux qui ont eu recours à moi, ne m'occupant ni de leur appartenance politique ni de leurs convictions personnelles, mais m'attachant à les aider de mon mieux.

J'ai de même constamment aidé tous les Elus locaux, Conseillers Généraux, Maires et Conseillers Municipaux qui ont demandé mon appui.

D'aucuns ont préféré m'ignorer et agir seuls. C'est leur droit. Mais il faut le dire et il faut que l'on sache qu'un Député n'a pas à s'immiscer dans la vie d'une personne ou d'une Commune sans en être sollicité.

Ce fut dommage, mais l'honnêteté commande alors de proclamer que le Député de la Circonscription n'est pas responsable de cette carence.

Au demeurant, vous savez tous et toutes, grâce à l'amabilité des journaux de l'Yonne que très nombreuses sont depuis des années mes interventions.

Voici le bilan national de la Législature:

FINANCES PUBLIQUES

Domaine-clé qui, comme pour une famille ou une entreprise, conditionne tous les autres :

— Budget de l'Etat toujours voté à temps, sans aucun recours aux fâcheux « douzièmes provisoires » et en équilibre ;

— Dette publique réduite en 1966 à 38 % du revenu national (70 % en 1949 et 123 % en 1938) (*Le Monde*, 25-12-1966) ;

— Aucune dette extérieure à court et moyen terme.

— Réserves de la Banque de France portées à 6 milliards de dollars fin 1966, alors qu'en 1957 elles étaient tombées à 0,7 ;

— L'inflation supprimée.

ECONOMIE GENERALE

— La France au troisième rang **mondial** en 1966 pour le produit national brut (PNB) par habitant, derrière seulement les Etats-Unis et le Canada, avec 1.923 dollars par an et par citoyen (*Rapport de l'O.C.D.E., décembre 1966*).

— Rythme de croissance économique global de 1950 à 1965 de 4,7 % par an, au troisième rang mondial derrière seulement le Japon et l'Allemagne de l'Ouest, devant le Canada, les Etats-Unis et l'Angleterre ;

— Production industrielle à l'indice 152 pour 1966 (141,5 en 1965, soit une progression de 7,5 %) ;

— Notre industrie automobile au quatrième rang dans le monde en 1966.

AFFAIRES SOCIALES

— Réduction des zones de salaires de 11 en 1958 à 4 en 1967, l'abattement maximum ayant été ramené de 10 % en 1958 à 5 % en 1967, les dernières améliorations profitant à plus de 500.000 salariés ;

— Augmentation du S.M.I.G. en 1966, de 4,60 % (2,12 % le 1er mars, et 2,44 % le 1er octobre) alors qu'en 1966 la hausse des prix a été de 2,50 % ;

— Réduction à 200.000 du nombre des personnes payées au S.M.I.G. (sur 10 millions de salariés, soit 2 %) ;

— Majoration des traitements des personnels civils et militaires de l'Etat de 2 % deux fois par an (1er avril et 1er octobre et en 1967, le 1er mars) .

— Indice moyen national des salaires horaires passé de 100 en 1958 à 177 en 1966, L'augmentation réelle du pouvoir d'achat étant en moyenne depuis 1958 de 37 % ;

— Allocations Familiales augmentées de 50 % depuis 1958 (1.063 milliards d'A.F. versés à ce titre en 1965) ;

— Hausse du coût de la vie contenue de 1959 à 1965 à 25 % (sous la IVe République, de 1951 à 1958 : 40 %) ;

— Sécurité Sociale étendue progressivement à près de 90 % de la population ;

— Assurance volontaire plus ouverte ;

— 450.000 bénéficiaires de la promotion sociale en 1965, contre 160.000 en 1960 ;

— Formation professionnelle des adultes (F.P.A.) organisée, avec rémunération et logement gratuit des stagiaires dans 1.247 sections ouvertes en 1965, pour 38.000 stagiaires.

RETRAITES ET PERSONNES AGEES

— 8 millions de salariés et 1.500.000 pensionnés bénéficient de retraites complémentaires, contre 1.700.000 en 1958 ;

— Pour les 12 % de la population française âgés de plus de 65 ans en 1966, pensions augmentées de 16 % en 1963, de 12 % en 1964, de 11 % en 1965 et de 6,9 % en 1966 ;

— Allocations annuelles de vieillesse et allocations aux vieux travailleurs salariés portées de 1.700 F au 1-12-1964 à 2.000 F au 1-7-1966, à 2.100 F au 1-1-1967 (et à 2.200 F au 1-7-1967) ;

Effort considérable car chaque relèvement de ces allocations de 100 F par personne aboutit à une charge nationale totale de 366 millions actuels (3.600.000 bénéficiaires) ;

— Plafond annuel de ressources ouvrant possibilité d'allocations porté pour un ménage à 5.400 au 1-1-1967 ;

— Allocation Supplémentaire de Solidarité portée à 800 F par an au 1-1-1967 ;

— Relèvements des rentes viagères le 23-12-1964 et par la Loi de Finances 1967.

ANCIENS COMBATTANTS

— Le troisième budget civil de l'Etat, aussitôt après l'Education Nationale et l'Equipement : 5 milliards 23 millions de NF en 1967 contre 2,28 en 1957 (soit près du double).

— Pensions militaires et des victimes de guerre majorées de 2 % et le point d'indice porté à 7,16 F au 1er mars 1967 ; en 1967 plus de 4 milliards de NF.

FISCALITE

— Suppression totale du Décime « Ramadier » ;

— Prélèvement fiscal global (tous impôts compris, ramené à 23,20 % du revenu national annuel (25 % en Angleterre et aux Etats-Unis et 24,3 % en Allemagne de l'Ouest) ;

— Réforme de la Fiscalité Immobilière en 1963 pour restreindre et taxer les profits de trop nombreux spéculateurs.

NIVEAU DE VIE

— Elévation évidente de celui-ci ;

— 65,6 % du revenu national consacré en 1966 à la rémunération des salariés contre 58,6 % en 1957 ;

— 7 milliards de NF déposés aux Caisses d'Epargne en 1966 ;

— 30.000 livrets d'Epargne-Logement ouverts au 31 octobre 1966 représentant 330 millions de NF ;

— 53 % des ménages français ont leur voiture ; 63 % un réfrigérateur ; 50 % un téléviseur ; 47 % un aspirateur ; 44 % une machine à laver ; 32 % un électrophone.

Comme l'on comprend que même *L'Humanité* du 18-1-1967 ait dû reconnaître à la suite d'un sondage fait à sa demande par l'I.F.O.P. et la S.O.F.R.E.S. que 52 % de personnes interrogées aient déclaré que dans 20 ans, les pays occidentaux seront bien en tête dans la « course au bien-être » ! Pas besoin d'attendre 20 ans ! Nous sommes en tête et nous entendons le rester dans la paix, l'indépendance, la stabilité et le progrès.

Je suis d'ailleurs persuadé que bon nombre de Français qui votent communiste espèrent bien ne jamais connaître l'existence des « camarades » russes (et encore moins chinois...).

EQUIPEMENT

— Les autoroutes auront près de 1.000 kilomètres cette année (250 en 1958) ;

— De 1958 à 1967, plus d'appareils téléphoniques posés que de 1889 à 1958 ; moyens de transmission modernisés ; sous nos yeux, pose de l'artère Paris-Dijon qui renforcera l'infrastructure de l'Yonne.

— En matière hospitalière, et contrairement aux polémiques récentes alors que jusqu'en 1954, l'Etat n'avait pratiquement rien fait : 3.500 millions de NF au IVe Plan pour l'équipement sanitaire ; 4.128 millions de dotations supplémentaires ; de 1962 à 1965, programmes engagés pour 13.650 lits en C.H.U., 11.250 en hôpitaux non CHU, 13.400 lits de malades mentaux, 14.000 lits ou places pour enfants inadaptés, 16.350 lits d'hospices pour vieillards. Ve Plan : 38.000 lits hospitaliers, 25.000 pour personnes âgées et 36.000 pour enfants inadaptés ;

— Le premier milliard de KWH d'électricité nucléaire produit par E.D.F. ;

— Le premier million de m3 de gaz naturel extrait PAR JOUR ;

— Télévision en couleurs et aérotrain, inventions françaises, en voie d'exploitation malgré les oppositions étrangères.

LOGEMENT

— En 1967, 129.000 logements bénéficieront d'un prêt du Crédit Foncier et 60.000 d'une prime ;

— Durée des prêts privés portée à 14 ans ;

— 430.000 logements neufs construits en 1966 (135.000 H.L.M.) ; 135.000 Crédit Foncier ; 85.000 avec prime ; 75.000 autres) ;

Soit un investissement égal à 6,5 % du Produit National brut annuel.

— Le nombre de logements terminés par an pour 1.000 habitants a été de 9 en 1966 (2 par an entre les deux guerres, ce qui explique beaucoup de choses) ;

— Encouragements aux maisons individuelles ;

— Mesures pour faciliter l'accession à la propriété par prêts H.L.M. et Crédit Foncier à 4,15 % sur 20 à 25 ans.

ENSEIGNEMENT

— En 1967 : 9.850.000 élèves scolarisés (contre 7.500.000 en 1958) ;

— Budget civil no 1 de l'Etat, dépassant la « règle d'or de Jules Ferry » soit le 1/6e du budget de l'Etat : 18,5 milliards de NF en 1967 ;

— En 1967, 594.000 enseignants (contre 422.000 militaires) ;

— Création de 6 universités nouvelles (les premières depuis 1811, oui : 1811).

— Construction de 1962 à 1966 de 20.000 classes primaires et de 22.100 classes secondaires et techniques ; ouverture aux étudiants de 160.000 places et de 30.000 chambres ;

— 1.224.000 bourses du second degré (contre 460.000 en 1958) et 107.000 d'enseignement supérieur (contre 32.000 en 1958) ;

— Ramassage scolaire organisé pour 500.000 élèves en 1966, sur 10.000 circuits (en 1958 : 0) ;

— Gratuité des livres scolaires en 6e et 5e (20 millions de NF en 1967).

AGRICULTURE

Jamais il n'a été autant fait pour l'agriculture que depuis 1958 :

Les Produits : création du F.O.R.M.A. en 1960 pour maintenir les ressources des producteurs ;

— Loi complémentaire du 8-8-1962 pour la vente en commun des produits ;

— Ouverture de 27 marchés nationaux ;

— Exportations agricoles à l'indice 218 en 1965 (100 en 1959) soit 17 % des exportations totales ;

Les Terres : 675.000 hectares remembrés en 1966 contre 305.000 en 1958 ;

— Prêts d'équipement sur 15 ans à 5 % (3 % pour les jeunes) ;

— 30 milliards de NF de prêts de Crédit Agricole en 1966 (2 fois et demi plus qu'en 1958) ;

— 1.060.000 tracteurs en 1966 (contre 620.000 en 1958).

Les Hommes : taux de progression du revenu de 5,2 % atteint en 1966 ;

— Création en 1962 du F.A.S.A.S.A. et de l'indemnité viagère de départ ;

— Réforme de l'enseignement agricole ; en 1966 : 75 collèges et 59 lycées agricoles - 11 écoles spécialisées ;

— Crédits d'enseignement agricole en 1967 : 549 millions de NF (18 en 1957) ;

— 165 centres de formation professionnelle et de promotion sociale ;

— Prestations sociales : 4.384 millions (1.364 en 1964) ;

— Assurance maladie-maternité-invalidité.

— Prestations familiales alignées sur le régime de droit commun (1964) ;

— Loi sur les calamités agricoles ;

— Loi sur l'élevage du 28-12-1966 ;

Pour tout cela, le budget de l'Agriculture qui était de 2 milliards de NF en 1958 est de 11 en 1967 (10,45 % du budget de l'Etat contre 5,6 % en 1958).

Enfin, fait capital, création du Marché Commun Agricole, dans lequel, grâce à la fermeté du Gouvernement et à la rupture des pourparlers de juin 1965, les intérêts de l'Agriculture française ont été préservés.

POLITIQUE ETRANGERE

La Paix enfin retrouvée depuis des années ; aucune menace sur notre Pays.

Ainsi éviterons-nous par exemple d'être impliqués dans le malheureux conflit du Viêt-nam, sans pour autant renier notre alliance avec les Etats-Unis, mais en conservant notre indépendance de décision, libérée de tout automatisme. Comme l'a dit le Sénateur Robert Kennedy le 1er février dernier : « Oui, la France se comporte en alliée et en amie des U.S.A. Souvenez-vous de la crise de Cuba : la France a été alors le premier pays à nous manifester un soutien sans aucune argutie »

Je pourrais poursuivre longtemps ainsi.

Si l'on se souvient d'où nous venions, il faut convenir en toute bonne foi, qu'il n'y a pas de Gouvernement qui en aussi peu de temps ait fait autant.

Tous les Français doivent être fiers car, sans leur travail, tout cela n'eût pas été possible. Mais même avec nos peines, nos sueurs et notre labeur, sans de GAULLE et la Ve République nous serions bien loin de ces résultats.

Il serait vraiment triste qu'au milieu de la course, le Pays change d'avis, gâche ses chances et renvoie ceux qui l'ont si bien servi.

J'ai la certitude, avec la majorité Ve République, d'avoir contribué par mon action et mes votes au Parlement à cet extraordinaire redressement.

Vous m'avez élu et réélu pour cela.

C'est à la poursuite de cet effort que je vous convie.

Comme en 1958, et en 1962, je ne ferai aucune promesse inconsidérée, je ne prendrai aucun engagement démagogique.

Mes actes, mes votes, mes interventions vous permettent de juger.

Vous me connaissez déjà pour la plupart. Cependant, de nouveaux électeurs se sont inscrits.

Pour ceux-là, voici qui je suis : né à SENS, j'ai fait la guerre en 1917-1918 et j'ai ainsi appris la haine de la guerre et l'amour de la France.

Professionnellement, j'ai suivi l'exemple de mon père et les traditions de ma famille, j'ai travaillé et j'ai donné à mes fils le sens du travail et de l'effort.

En 1947, les circonstances m'ont porté à la mairie de SENS où la confiance de mes concitoyens m'a maintenu, en 1953, en 1959 et en 1965, heureux qu'ils étaient de voir les réalisations obtenues, sans tapage, sans publicité et sans endettement anormal de la Ville.

Rester digne de cette confiance est ma ligne de conduite ; de même sur le plan parlementaire, pour celle qu'en 1958 et en 1962 vous m'avez accordée.

Le 5 mars, il sera question de politique générale. Comme vous, j'ai haï ce que cette politique était naguère devenue.

Je crois que les partis sont nécessaires à l'expression des opinions et au fonctionnement de la Démocratie.

Je crois aussi que l'intérêt de la France et des Français commande, dans notre monde de compétition dure et acharnée, qu'il y ait à la tête de l'Etat la continuité et la stabilité, ce que la Ve République nous a enfin donné.

Mon expérience de deux mandats parlementaires m'a démontré que le Parlement doit voter la Loi et contrôler l'Exécutif, et non renverser le Ministère tous les 6 mois, mais aussi que le rôle du Gouvernement est de gouverner et de prévoir.

Si l'on compare les réalisations du régime à celles de la IVe République, l'on doit constater que dans presque tous les secteurs prioritaires de notre développement, les progrès représentent une croissance de 50 à 200 % en moins de 8 ans.

Ne vous laissez pas prendre aux sirènes de ceux qui vous disent que le Gouvernement ne fait pas assez, que si c'étaient eux qui dirigeaient la France, les salaires augmenteraient, les prix baisseraient, les investissements s'accroîtraient, etc... Le tout grâce aux diminutions d'impôts.

Le pouvoir, les oppositions se le sont partagé pendant 12 ans et 22 ministères, avec 776 Ministres...

Souvenez-vous de leur gestion catastrophique ; crise tous les 6 mois, prix augmentés de 10 à 15 % par an, guerres coloniales, DIEN-BIEN-PHU, affaire de SUEZ, grèves avec morts et blessés, déficits permanents, inflation constante, requêtes continuelles de dollars aux Etats-Unis...

Le passé de ces hommes augure de l'avenir qu'ils vous réserveraient si par malheur, ils revenaient aux affaires.

Je fais confiance à votre mémoire, à votre jugement, à votre bon sens. Je suis persuadé que nul mieux que le général de GAULLE ne peut présider à la poursuite de l'effort nécessaire à l'adaptation du Pays à l'avenir qui doit être le sien.

Il faut parfaire l'œuvre accomplie, s'attaquer à de nouvelles tâches, en particulier, améliorer le logement et résoudre le problème de l'emploi, dans la mutation européenne, car l'Europe n'est pas sans risques.

Je m'engage, tout comme en 1958 et en 1962, si vous me renouvelez votre confiance, à travailler au soutien de cette action au sein de la majorité Ve République, à l'Assemblée Nationale et dans notre Circonscription, avec l'objectif magistral défini par le général de GAULLE le 4 novembre 1966 au XXe anniversaire de l'U.N.E.S.C.O. : « l'unité nationale, européenne et mondiale ».

Nous sommes déjà entrés dans le XXIe siècle.

Le rôle de notre Pays dépendra de votre vote le 5 mars prochain.

G. PERROT,
Minotier,
Député sortant de SENS-JOIGNY.
Maire de SENS.

Vu : Le Candidat.

Remplaçant éventuel

JEAN-HENRI GRANDJEAN

au Grand Longueron, par Joigny.
Commandeur de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre (4 citations)
Résistant, Déporté
Ancien Maire, Ancien Agriculteur,
Administrateur de Centre
d'Apprentissage Agricole.

IMP COOP CHEVILLON SENS